

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **29 (1982)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

M. W. Schneider: Certainement, l'Union suisse pour la protection civile dispose, avec ses sections, de très bons moyens d'information. C'est pourquoi je pense qu'elle peut aider à construire la protection civile. Forte de 16000 membres et de ses divers groupes spécialisés comme l'association des chefs locaux, celle des chefs d'offices de la protection civile, celle des instructeurs, elle est à même de promouvoir jusque dans les communes les plus reculées, une façon de comprendre les objectifs de la protection civile.

C'est pourquoi je pense que pour le moment l'Union suisse pour la protection civile ne manque guère de travail.

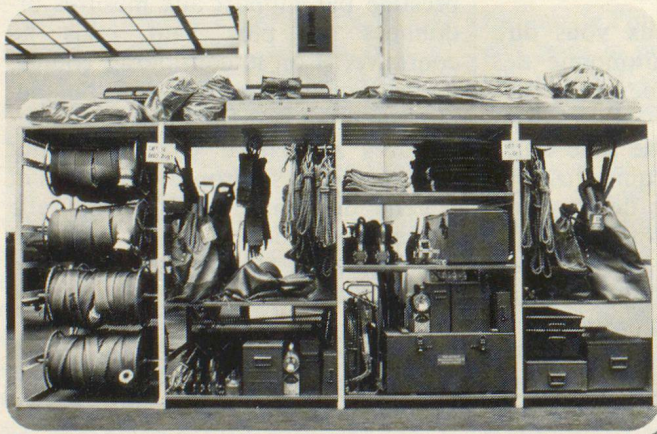
La protection civile: Voyez-vous à cet égard encore d'autres améliorations possibles?

M. W. Schneider: Depuis quelques jours, je suis devenu le président de la Conférence des chefs d'offices cantonaux de la protection civile. Ainsi que je l'ai déclaré lors de mon discours inaugural à cette fonction, il faut que l'Union suisse pour la protection civile et la Conférence travaillent la main dans la main. J'entends par là que la Conférence doit être directement représentée dans l'Union pour la protection civile et que d'un autre côté, un délégué de l'USPC doit être présent comme rapporteur dans les assem-

blées de la Conférence. Pour moi, l'Union suisse pour la protection civile a auparavant vécu trop repliée sur elle-même, partiellement par sa propre faute mais partiellement aussi du fait que les autorités spécialisées ont, de leur côté, mené une existence personnelle. J'espère parvenir à réunir ces groupes d'intérêts. Ce n'est que par des efforts communs qu'il sera possible de donner à la protection civile l'importance dont elle a besoin pour pouvoir accomplir ses tâches.

La protection civile: Nous vous remercions de cet entretien et nous vous souhaitons plein succès dans vos efforts en faveur de la protection civile.

Embru équipe entièrement les installations de la protection civile et des cantonnements



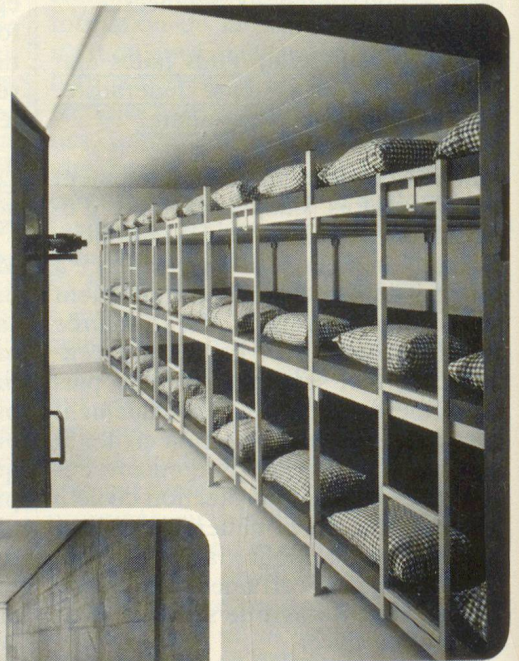
Armoires, étagères pour matériel et pour effets.
Lits à usages multiples. Utilisation comme lits ou comme casiers de stockage.

Tables et chaises

Usines Embru
Agence Lausanne, 1000 Lausanne 19
Téléphone 021 / 27 42 57

embru

Exposition permanente et fabrication:
1530 Payerne, route Grandcour
Téléphone 037 / 61 12 85



Nous équipons entièrement les installations de la protection civile et des cantonnements et nous nous tenons à votre disposition dès la planification. Demandez notre documentation avec listes de références.

ZM 3/80